



Bulletin Veille Europe n°89 Juillet et Août 2019

Sommaire

Institutions de l'UE.....	3
Conseil de l'UE et Parlement européen / Publication du règlement relatif au code des visas	3
Conseil de l'UE et Parlement européen / Publication du règlement relatif au réseau européen d'officiers de liaison « immigration »	3
Conseil de l'UE / Conseil de l'UE « Affaires intérieure et Justice »	3
Commission européenne / Avancement des programmes européens de réinstallation	4
Commission européenne / Nouvelles mesures d'aides de l'UE en faveur des réfugiés en Turquie.....	4
Commission européenne / Saisine de la CJUE contre la Hongrie	4
Centre de recherche du Parlement européen / Etude sur l'identification des victimes de traite dans les hotspots	5
Réseau européen des migrations / Rapport trimestriel - France	5
Agences et organes de l'UE.....	5
EASO / Signature d'un accord opérationnel avec FRONTEX	5
EASO / Vidéo et guide sur l'évaluation de l'âge	5
FRA / Rapport trimestriel sur la situation migratoire en UE	6
Institutions européennes.....	6
Conseil de l'Europe / Résolution 2299 – Politiques et pratiques en matière de renvoi dans le Etats membres du Conseil de l'Europe.....	6
Conseil de l'Europe / Recommandations aux Etats membres en matière de sauvetage des migrants en mer.....	6
Organisations des Nations unies.....	7
HCR et OIM / L'approche internationale à l'égard des réfugiés et des migrants en Libye doit changer	7
HCR / Réinstallation Janvier – Mars 2019	7
HCR / Rapport mensuel sur l'Europe - Données morts et disparus en mer.....	7
Conseil des droits de l'Homme / Criminalisation du sauvetage en mer par l'Italie	7
OIM / 63 316 migrants ont bénéficié des programmes de retour volontaire et de réintégration en 2018	8
HCR et OIM / Réunion européenne sur un mécanisme de répartition des migrants secourus en mer	8
HCR / Appel à rétablir les opérations de secours en mer Méditerranée.....	8
UNICEF / Appel à débarquer les enfants à bord des navires de sauvetage.....	9
HCR / L'éducation des réfugiés en crise	9
Organisations de la société civile.....	9
CISS / Rapport sur la prise en charge des victimes nigérianes de traite des êtres humains	9
MSF / Reprise des opérations de secours en mer	10
HumanRights360 / Rapport sur les violations de droits des personnes déplacées en Grèce	10
AIDA / Les données statistiques du règlement Dublin du premier semestre 2019	10
Focus nationaux	10

Allemagne / Long délais d'attente pour les réfugiés en besoin de soutien psychologique	10
Royaume-Uni / Le Ministère de l'intérieur refuse de limiter la durée de rétention	11
Italie / Nouveaux décrets sanctionnant le sauvetage en mer	11

Institutions de l'UE

Conseil de l'UE et Parlement européen / Publication du règlement relatif au code des visas

Suite à la refonte du code des visas, le nouveau règlement 2019/1155 du 20 juin 2019 établissant un code communautaire des visas a été publié le 12 juillet. Parmi les modifications, on peut noter l'augmentation des droits de visas à 80€, le renforcement des outils relatifs à la réadmission des ressortissants des pays tiers en situation irrégulière.

La Commission évaluera régulièrement la coopération des pays tiers en matière de réadmission. Lorsqu'un pays ne coopère pas, la Commission proposera au Conseil d'adopter une décision d'exécution appliquant des mesures restrictives spécifiques en matière de visas liées au traitement des visas et, par la suite, aux droits de visa.

À l'inverse, s'il s'avère qu'un pays coopère en matière de réadmission, la Commission pourra proposer au Conseil d'adopter une décision d'exécution prévoyant une réduction des droits de visa, une réduction du délai à statuer sur les demandes de visa ou un allongement de la durée de validité des visas à entrées multiples.

Pour plus d'informations

Règlement : http://www.europeanmigrationlaw.eu/documents/Reglement_2019-1155-CodeDesVisas.pdf

Conseil de l'UE et Parlement européen / Publication du règlement relatif au réseau européen d'officiers de liaison « immigration »

Dans le cadre du renforcement des frontières extérieures, le Conseil de l'UE et le Parlement européen ont révisé le règlement relatif à la création d'un réseau européen d'officiers de liaison Immigration. Il a pour but d'assurer une « meilleure coordination et d'optimiser l'utilisation du réseau d'officiers de liaison déployés dans les pays tiers » afin de répondre aux priorités de l'Union notamment la lutte contre l'immigration illégale, la criminalité transfrontalière, faciliter les activités de retour, de réadmission, et de réintégration, à soutenir l'immigration légale y compris dans le domaine de la protection internationale, de la réinstallation, et des mesures d'intégration préalables au départ.

Pour plus d'informations

Règlement : [http://www.europeanmigrationlaw.eu/documents/Reglement%20\(UE\)%202019-1240_Officiers-liaison-Immigration.pdf](http://www.europeanmigrationlaw.eu/documents/Reglement%20(UE)%202019-1240_Officiers-liaison-Immigration.pdf)

Conseil de l'UE / Conseil de l'UE « Affaires intérieure et Justice »

Les ministres de l'Intérieur se sont réunis les 18 et 19 juillet lors d'une réunion informelle pour échanger notamment sur les questions migratoires. La nouvelle présidence finlandaise du Conseil de l'UE a organisé un dîner de travail le 17 juillet suite à la demande la France et de l'Allemagne pour échanger sur un système de répartition et d'accueil des personnes secourues en mer Méditerranée avec plusieurs Etats membres volontaires. Le mécanisme prévoirait un fonctionnement jusqu'en octobre 2019, une répartition « aussi rapide que possible » sur la base d'un débarquement en Italie et à Malte. Statewatch a diffusé la proposition de note d'engagement des Etats.

La Ministre de l'Intérieur de la Finlande a rappelé que ces discussions ne doivent pas diminuer le fait que l'UE a besoin de réformer le RAEC. Les négociations n'ont abouti à aucun accord, mais la France a convié une nouvelle réunion le lundi suivant avec une quinzaine d'Etats membres. En outre, le ministre de l'Intérieur allemand a évoqué une réunion spéciale à Malte au mois de septembre.

Le reste de la réunion s'est focalisé sur la coopération avec les pays tiers, la politique de retour, la réforme du RAEC, et l'importance de l'espace Schengen.

Pour plus d'informations

Communiqué système de débarquement : https://eu2019.fi/en/article/-/asset_publisher/eu-home-affairs-ministers-discussed-a-temporary-disembarkation-scheme-for-the-mediterranean

Communiqué général : https://eu2019.fi/en/article/-/asset_publisher/eu-n-sisaministerit-keskustelivat-sisaisen-turvallisuuden-seka-maahanmuuttopolitiikan-tulevaisuudesta

Note d'engagement des Etats : <http://www.statewatch.org/news/2019/jul/eu-com-disembarkation-note.pdf>

Commission européenne / Avancement des programmes européens de réinstallation

A l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, la Commission européenne a publié ses données sur l'avancement des programmes de réinstallation. Sur 50 000 places engagées, 32 071 personnes ont été réinstallés par les Etats membres.

Pour plus d'informations

Communiqué : http://europa.eu/rapid/press-release_STATEMENT-19-3056_fr.htm

Fiche d'informations : https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/20190619_managing-migration-factsheet-delivering-resettlement_en.pdf

Commission européenne / Nouvelles mesures d'aides de l'UE en faveur des réfugiés en Turquie

La Commission européenne a adopté le 19 juillet un nouveau train de mesures d'aide d'un montant de 1,41 milliard d'euros, garantissant le maintien du soutien de l'Union européenne en faveur des réfugiés et des communautés d'accueil en Turquie. Les programmes seront axés sur les domaines de la santé, de la protection, de l'assistance socio-économique et des infrastructures municipales.

Le 6 août, la Commission a annoncé l'attribution d'un montant supplémentaire de 127 millions d'euros au programme de filet de sécurité sociale d'urgence par l'intermédiaire de la facilité de l'UE en faveur des réfugiés en Turquie.

Pour plus d'informations

Communiqué : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-4389_en.htm

Communiqué août : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_19_5049

Commission européenne / Saisine de la CJUE contre la Hongrie

La Commission européenne a décidé de saisir la Cour de justice de l'Union européenne d'un recours contre la Hongrie pour incrimination des activités de soutien aux demandeurs d'asile et ouvre une nouvelle procédure d'infraction pour refus de nourriture dans les zones de transit par une lettre de mise en demeure.

La saisine de la CJUE porte sur la législation « Stop Soros » qui érige en infraction pénale les activités visant à soutenir les demandeurs d'asile et de séjour, et restreint davantage le droit de demander l'asile avec l'introduction de nouveaux motifs d'irrecevabilité des demandes.

D'autres procédures d'infraction relatives au droit d'asile sont en cours contre la Hongrie, notamment dans le cadre de son refus de participer au système de relocalisation avec la République tchèque et la Pologne, et pour

mauvaise mise en œuvre du régime d'asile européen commun. Ces deux affaires sont introduites auprès de la Cour depuis respectivement juillet 2018 et décembre 2017. Aucune décision n'a été pour le moment publiée.

Pour plus d'informations

Communiqué : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-4260_fr.htm

Centre de recherche du Parlement européen / Etude sur l'identification des victimes de traite dans les hotspots

Cette étude se focalise sur la traite des êtres humains dans les premiers centres de réception pour les migrants venant en UE par la mer qui sont mis en place en Grèce et en Italie dans le cadre de l'approche hotspot. Pour le moment 9 hotspots sont en place et assure le premier accueil, l'identification et l'enregistrement.

Pour plus d'informations

Rapport :

[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2019/631757/EPRS_STU\(2019\)631757_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2019/631757/EPRS_STU(2019)631757_EN.pdf)

Réseau européen des migrations / Rapport trimestriel - France

Le bureau français du réseau européen des migrations publie son bulletin trimestriel d'actualités.

Pour plus d'informations

Bulletin :

https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/117558/943117/file/Actualites_du_REM_juill_et_2019.pdf

Agences et organes de l'UE

EASO / Signature d'un accord opérationnel avec FRONTEX

L'EASO et FRONTEX ont renforcé leur coopération dans leur travail respectif, la gestion des frontières et des migrations à travers la signature d'un plan de coopération mis à jour. Le nouveau plan sera mis en œuvre de 2019 à 2021 et encadre la collaboration dans les domaines de la coopération opérationnelle, le renforcement de capacité, et de l'information et l'analyse. Les deux agences travailleront en commun sur plusieurs projets tels que la mise en place des équipes de soutien à la gestion migratoire, et à l'analyse de la migration irrégulière et des besoins en termes de protection internationale.

Pour plus d'informations

Plan de coopération : <https://www.easo.europa.eu/sites/default/files/easo-frontex-cooperation-plan-2019-2021.pdf>

EASO / Vidéo et guide sur l'évaluation de l'âge

L'EASO publie une vidéo présentant les éléments clés de la procédure d'évaluation de l'âge sur la base du guide pratique publié en mars 2018.

Pour plus d'informations

Vidéo : <https://www.easo.europa.eu/sites/default/files/easo-frontex-cooperation-plan-2019-2021.pdf>

Guide pratique : <https://www.easo.europa.eu/sites/default/files/easo-practical-guide-on-age-assesment-v3-2018.pdf>

FRA / Rapport trimestriel sur la situation migratoire en UE

L'Agence de l'UE des droits fondamentaux a publié son rapport trimestriel sur la situation migratoire européenne. Le rapport répertorie des événements clés d'avril à juin 2019 et les violations de droits sur les demandeurs d'asile et les migrants.

Pour en savoir plus

Rapport : <https://fra.europa.eu/en/news/2019/removals-continue-reality-migration-policies-across-member-states>

Institutions européennes

Conseil de l'Europe / Résolution 2299 – Politiques et pratiques en matière de renvoi dans le Etats membres du Conseil de l'Europe

Dans une résolution, l'assemblée du Conseil de l'Europe a indiqué sa profonde préoccupation sur les politique et pratiques en matière de renvoi.

L'Assemblée est extrêmement préoccupée par les informations persistantes et les preuves de traitements inhumains et dégradants infligés par les États membres et leurs agences dans le cadre de ces renvois. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe « demande instamment à Frontex de renforcer son mécanisme interne de signalement des violations des droits de l'homme survenues au cours d'opérations menées ou coordonnées par ce dernier. En cas de violations graves ou susceptibles de durer des obligations en matière de droits de l'homme ou de protection internationale, le directeur exécutif de Frontex devrait suspendre ou mettre fin à ces opérations, conformément à l'article 25.4 du règlement (EU) 2016/1624 du 14 septembre 2016 sur l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes.

Réitérant la recommandation du forum consultatif de Frontex, l'Assemblée parlementaire demande à l'agence de suspendre immédiatement ses opérations à la frontière entre la Hongrie et la Serbie à la lumière des violations systématiques des droits de l'homme dans les zones de transit, confirmées par la Cour européenne des droits de l'homme dans son arrêt Ilias et Ahmed c. la Hongrie. »

Pour plus d'informations

<http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-FR.asp?fileid=28074&lang=FR>

Conseil de l'Europe / Recommandations aux Etats membres en matière de sauvetage des migrants en mer

La Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe ont appelé les Etats membres à assumer leur responsabilité en matière de sauvetage de migrants en mer, insistant sur les conséquences dramatiques de l'approche des Etats européens à se concentrer trop sur les moyens d'empêcher les réfugiés et les migrants d'atteindre les côtes européennes au détriment des droits de l'Homme et de la dimension humanitaire. La Commissaire a présenté 35 recommandations afin d'atteindre le juste équilibre autour de cinq grands domaines : la coordination effective des opérations de recherche et de sauvetage, le débarquement sûr et rapide des personnes secourues, la coopération efficace avec les ONG, la prévention des violations des droits de l'homme lors de la collaboration avec des pays tiers, et des voies d'accès vers l'Europe sûres et légales.

Pour plus d'informations

Recommandations : <https://rm.coe.int/sauver-des-vies-protéger-les-droits-comblent-le-manque-de-protection-de/168096883c>

Organisations des Nations unies

HCR et OIM / L'approche internationale à l'égard des réfugiés et des migrants en Libye doit changer

Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés Filippo Grandi et le Directeur générale de l'OIM Antonio Vitorino ont appelé le 11 juillet l'approche internationale à l'égard des réfugiés et des migrants en Libye. Les deux agences onusiennes ont demandé à ce que 5 600 réfugiés et migrants actuellement détenus dans des centres en Libye soit libérés de manière ordonnée et que leur protection soit garantie, ou qu'ils soient évacués vers d'autres pays où une réinstallation accélérée est nécessaire.

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2019/7/5d283027a/lapproche-internationale-legard-refugies-migrants-libye-changer.html>

HCR / Réinstallation Janvier – Mars 2019

Le HCR a publié son rapport trimestriel sur la réinstallation en Europe. Sur les trois premiers mois de 2019, 7 567 ont été réinstallés en Europe sur 10 205 dossiers soumis par le HCR dans 17 pays européens. Les principaux pays d'accueil sont l'Allemagne, la Suède, la France, la Norvège, le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

Pour plus d'informations

Rapport : <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/69633>

HCR / Rapport mensuel sur l'Europe - Données morts et disparus en mer

Le HCR a publié son rapport mensuel sur la situation en Europe. Le rapport indique que 46 700 personnes sont arrivées par la Méditerranée au mois de juillet 2019, dont 24 300 en Grèce, 16 700 en Espagne, 3 900 en Italie, et 1 300 à Chypre. 271 000 demandes d'asile ont été déposées de janvier à juillet 2019, contre 400 000 entre janvier et juillet 2018. 1 892 retours ont été enregistrés dans le cadre de la déclaration UE-Turquie.

Le HCR a également publié son suivi statistique mensuel sur le nombre de décès et de disparus en mer au mois d'août 2019. 912 personnes ont été enregistrées mortes ou disparues au 31 août 2019. Le taux de mortalité est en nette augmentation en 2019 sur les arrivées en Italie, en légère augmentation vers l'Espagne, et en baisse en Grèce.

Pour plus d'informations

Rapport Europe: <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/71017>

Rapport morts et décès : <https://data2.unhcr.org/en/documents/details/71166>

Conseil des droits de l'Homme / Criminalisation du sauvetage en mer par l'Italie

Des experts indépendants des droits de l'Homme des Nations Unies – liés aux Procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme – ont exprimé leur vive préoccupation suite à la détention et aux poursuites pénales engagées en Italie contre la capitaine allemande du navire de sauvetage de migrants Sea Watch 3.

En outre, le 14 juin 2019, l'Italie a adopté un décret d'urgence imposant des amendes aux navires de sauvetage en mer qui entreraient sans autorisation dans les eaux territoriales italiennes. Le texte prévoit, en cas de récidive, « la confiscation ou la suspension de la licence du navire ». « Ces mesures législatives précipitées risquent de porter gravement atteinte aux droits humains des migrants, y compris les victimes de détention arbitraire, de torture et d'autres violations graves des droits humains », ont déploré les experts. « Elles contreviennent directement aux obligations de l'Italie en matière de droits de l'homme, découlant des

opérations de recherche et de sauvetage, y compris l'obligation non dérogeable de respecter et de protéger le droit à la vie ».

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://news.un.org/fr/story/2019/07/1047751>

OIM / 63 316 migrants ont bénéficié des programmes de retour volontaire et de réintégration en 2018

Ce chiffre est en baisse de 17% par rapport à 2017, indiquant selon l'OIM un retour à la normal après un nombre exceptionnellement élevé en 2016. 30 919 ont été aidés par l'OIM dans seulement deux pays, l'Allemagne et le Niger, suivis de la Grèce, de l'Autriche, Djibouti, la Belgique, les Pays-Bas, le Maroc, la Turquie, et l'Italie. En dehors de l'UE et le Suisse, le nombre de retours volontaires est également en hausse en particulier en Afrique de l'Ouest et du Centre, ainsi qu'une augmentation de la charge de travail pour l'aide aux migrants en situation de vulnérabilité dans le monde.

Parmi les personnes qui ont choisi de rentrer chez elles, les Iraquiens constituaient le plus important contingent en 2018, avec 5.661 rapatriés, suivis de la Guinée, de l'Éthiopie, du Mali, de la Géorgie, de l'Afghanistan, de l'Albanie, la Russie, l'Ukraine et la Côte d'Ivoire.

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://news.un.org/fr/story/2019/07/1047861>

HCR et OIM / Réunion européenne sur un mécanisme de répartition des migrants secourus en mer

Dans le cadre d'une initiative franco-allemande soutenue par la nouvelle présidence finlandaise du Conseil de l'Union européenne (UE), la question des arrivées maritimes et de la répartition des réfugiés et migrants secourus en mer Méditerranée a fait l'objet d'une réunion informelle des ministres de l'Intérieur de l'Union européenne le 17 juillet. Ce temps d'échange s'est poursuivi par une réunion sur « les migrations en Méditerranée » organisée à Paris le 22 juillet.

Dans une déclaration conjointe avec le Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Filippo Grandi, et le directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Antonio Vitorino, le président français Emmanuel Macron a annoncé qu'un accord avait été trouvé pour un mécanisme de solidarité visant à répartir les migrants secourus en mer Méditerranée. Ce dispositif est soutenu par quatorze États membres de l'UE, dont huit ont donné leur accord pour une participation active.

Les chefs du HCR et de l'OIM se sont félicités du consensus qui s'est dégagé lors de la réunion à l'Élysée sur la nécessité de faire cesser la détention arbitraire des réfugiés et des migrants en Libye. Ils ont souligné qu'un processus de libération ordonnée doit être mis en œuvre pour les personnes détenues dans les centres de détention, et pour les transférer vers des zones urbaines ou vers des centres ouverts. Le HCR et l'OIM appellent également les États à reconnaître le rôle crucial joué par les ONG.

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://news.un.org/fr/story/2019/07/1048061>

HCR / Appel à rétablir les opérations de secours en mer Méditerranée

Après le naufrage fin juillet d'un navire avec près de 150 réfugiés et migrants, le HCR a renouvelé son appel aux gouvernements européens à rétablir les opérations de secours. Lors de la tragédie aucun bateau d'ONG

ne se trouvait en mer. Le HCR a appelé à reconnaître le rôle crucial des ONG dans les opérations de secours. En outre, le chef de l'ONU s'est dit préoccupé par les informations selon lesquelles de nombreuses victimes sauvées en mer par les garde-côtes libyens auraient été placées dans le centre de détention pour migrants de Tajoura. Le Secrétaire général de l'ONU a réaffirmé que « la Libye n'est pas un pays d'asile sûr et que les réfugiés doivent être traités avec dignité et respect et conformément au droit international ». Un avis partagé par le HCR qui estime qu'« aucune personne secourue en Méditerranée ne devrait être renvoyée en Libye ».

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://news.un.org/fr/story/2019/07/1048471>

UNICEF / Appel à débarquer les enfants à bord des navires de sauvetage

La Directrice régionale de l'UNICEF pour l'Europe et l'Asie centrale et coordinatrice spéciale pour les réfugiés et les migrants en Europe a déploré que la politique l'ait emporté sur le sauvetage des enfants bloqués en mer Méditerranée. Les enfants à bord des navires de sauvetage, notamment du Viking Ocean and Open Arms ont le droit d'être en sécurité et d'être protégés. L'UNICEF demande instamment à ce qu'un port d'accueil soit immédiatement accordé afin que ces enfants et toutes les autres personnes à bord puissent débarquer en toute sécurité.

L'UNICEF affirme que le sauvetage d'enfants, de femmes et d'hommes vulnérables ne devrait pas être un crime et que les structures d'accueil et d'identification pour les enfants réfugiés et migrants doivent garantir un abri sûr et adéquat ainsi qu'un accès rapide aux soins de santé, au soutien psychosocial et aux procédures d'asile.

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://news.un.org/fr/story/2019/08/1049681>

HCR / L'éducation des réfugiés en crise

Selon le rapport intitulé « Redoubler d'efforts : L'éducation des réfugiés en crise », plus les enfants grandissent, plus les obstacles qui les empêchent d'accéder à l'éducation deviennent difficiles à surmonter : seulement 63% des enfants réfugiés fréquentent l'école primaire, contre 91% dans le monde. À travers le monde, 84% des adolescents effectuent des études secondaires, contrairement à 24% des réfugiés seulement. À l'heure actuelle, même si les adolescents réfugiés parviennent à surmonter les obstacles pour accéder au secondaire, seulement 3% d'entre eux seront assez chanceux pour décrocher une place dans un établissement d'enseignement supérieur. C'est bien peu en comparaison des 37% qui en ont la possibilité à travers le monde.

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://www.unhcr.org/fr-fr/news/press/2019/8/5d68cd88a/leducation-refugies-crise-moitie-enfants-refugies-travers-monde-ne-scolarises.html>

Rapport (en anglais) : <https://www.unhcr.org/steppingup/>

Organisations de la société civile

CISS / Rapport sur la prise en charge des victimes nigérianes de traite des êtres humains

L'association italienne CISS basée en Sicile publie le rapport du projet européen BINIs-Best practices In tackling trafficking Nigerian Route financé par la Commission européenne.

Pour plus d'informations

Rapport : <http://www.thbprevention.eu/stranded/>

MSF / Reprise des opérations de secours en mer

Le 21 juillet, Médecins Sans Frontières a annoncé la reprise de ses opérations de secours en mer Méditerranée centrale et condamne l'inaction criminelle des gouvernements européens. Ce retour en mer intervient après une intense campagne menée depuis deux ans par les gouvernements européens afin de mettre un terme à la quasi-totalité de l'action humanitaire en mer, et alors que les violentes politiques provoquant la mort de personnes en mer et la souffrance d'autres en Libye, pays déchiré par un conflit, sont devenues la norme.

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://www.msf.org/msf-resumes-search-and-rescue-amid-deteriorating-conditions-libya-mediterranean-migration>

HumanRights360 / Rapport sur les violations de droits des personnes déplacées en Grèce

Ce rapport présente les violations de droit des personnes déplacées et des réfugiés en Grèce et sur les îles de Chios, Lesbos et Samos.

Pour plus d'informations

Rapport : <https://www.humanrights360.org/no-end-in-sight-the-mistreatment-of-asylum-seekers-in-greece/>

AIDA / Les données statistiques du règlement Dublin du premier semestre 2019

L'Allemagne et la France continuent d'être les principaux opérateurs du système Dublin en Europe. Ils sont les principaux émetteurs des demandes reçues par l'Autriche, la Bulgarie, le Danemark, Estonie, Malte, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, et la Suisse. La France est le premier émetteur de demandes vers l'Espagne et la Hongrie, et l'Allemagne est le premier émetteur des demandes pour la Grèce.

La plupart des pays européens ont repris les procédures Dublin vers la Grèce. Malgré les violations de droits largement documentées, la Hongrie continue de recevoir des demandes Dublin dont la moitié de France. Aucun transfert n'a été mis en œuvre cette année.

Pour plus d'informations

Communiqué : <http://www.asylumineurope.org/news/27-08-2019/dublin-system-first-half-2019>

Focus nationaux

Allemagne / Long délais d'attente pour les réfugiés en besoin de soutien psychologique

Lors d'un débat au parlement, il a été relevé que les réfugiés nécessitant d'un soutien psychologique doivent faire face à de longs délais d'attente avant de pouvoir obtenir un rendez-vous médical, entre 7 et 10 mois.

Pour plus d'informations

Article Info Migrants : <https://www.infomigrants.net/en/post/18192/long-waiting-list-in-germany-for-traumatized-migrants-and-refugees>

Royaume-Uni / Le Ministère de l'intérieur refuse de limiter la durée de rétention

Le Ministère de l'Intérieur britannique – Home Office – a rejeté une recommandation de la commission droits de l'Homme du Parlement britannique afin d'introduire une durée limite de rétention malgré un soutien large de la classe politique. La commission proposait de limiter à 28 jours la durée de rétention. La durée illimitée cause selon la commission des situations de détresse et d'anxiété qui exacerbent les troubles psychologiques, et n'incite pas le Ministère à traiter les cas dans les plus brefs délais qui réduiraient l'impact sur les détenus et les coûts.

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://www.parliament.uk/business/committees/committees-a-z/joint-select/human-rights-committee/news-parliament-2017/time-limit-immigration-govt-response-published-17-19/>

Italie / Nouveaux décrets sanctionnant le sauvetage en mer

Le 5 août, le sénat italien a donné sa confiance à un décret « sécurité bis » élaboré par le Ministre de l'Intérieur Matteo Salvini afin de durcir le secours en mer. Le texte permet d'intercepter préventivement des navires de sauvetage et d'infliger jusqu'à dix ans de prison en cas de résistance. En outre, les ONG risquent des amendes de 150 000 à 1 million d'euros de pénalité et leurs bateaux pourront être placés sous séquestre.

Pour plus d'informations

Article Le Monde : https://www.lemonde.fr/international/article/2019/08/06/l-italie-adopte-le-decret-anti-migrants-de-salvini_5497095_3210.html
